

BIOGRAPHIE ANTOINE POULAIN

Antoine POULAIN a rejoint le cabinet CARBONNIER LAMAZE RASLE & ASSOCIES courant 2020 en qualité d'avocat associé pour créer le département Restructuring / Distressed M&A.

Antoine POULAIN intervient dans le domaine des procédures collectives, dans un cadre amiable (mandat ad hoc, conciliation) et judiciaire (sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire) et plus largement dans le traitement de la crise au sein de l'entreprise, apportant une aide efficace et reconnue auprès des entreprises en difficulté, de leurs dirigeants et actionnaires et des investisseurs industriels ou financiers.

Avant de rejoindre le cabinet CARLARA, il a exercé pendant 10 ans au sein du cabinet Poulain & Associés afin de se spécialiser dans le traitement de la crise au sein des entreprises.

Ses expériences précédentes, notamment au sein de l'équipe *restructuring* du cabinet de conseil Ernst & Young lui ont permis d'acquérir de solides connaissances en revue financière.

Il enseigne le droit des procédures collectives aux élèves du Master II droit des ressources humaines et de la protection sociale de l'Université Paris-Saclay.

Inscrit au Barreau de Paris depuis 2010.

Compétences : Restructuring/procédures collectives - Distressed M&A - Contentieux

Formation : CAPA Ecole de formation du Barreau de Marseille - DU Carrière Judiciaire - Université d'Aix Marseille III - Master 2 contentieux commercial Université Paris XIII - Master 1 droit des affaires - Université d'Aix Marseille III

Coordonnées : apoulain@carlara.com – Téléphone : 01 53 93 61 41